



HO'OU LU LĀHUI
Regenerating Oceania
13th Festival of Pacific Arts & Culture
Hawai'i 2024

Commission sur le Trezième Festival des arts du Pacifique

Le Chef de la Commission
Kalani Ka'anā'anā
*Le Ministère de Tourisme
d'Hawai*

Les Commissaires
Snowbird Bento
Communauté

Māpuana de Silva
Communauté

Sen. Jarrett Keohokālole
Sénat d'Hawai

Mike McCartney
*Service des Affaires, du
Développement Économique
et du Tourisme*

Monte McComber
Représentant du Gouverneur

Rep. Richard Onishi
*Chambres des Députés
d'Hawai*

Makanani Salā
Ville et Comté d'Hawai

Hinaleimoana Wong-Kalu
*Service des Affaires
Hawaïennes*

No. 1 Capitol District Bldg.
250 S. Hotel St. 5th Floor
Honolulu, Hawai'i 96813

Postal: P.O. Box 2359
Honolulu, Hawai'i 96804

festpachawaii.org
f i t f estpachawaii



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Commission sur le Trezième Festival des arts du Pacifique (Le Festival)

RÉUNION

Lundi, 8 Mars, 2021
14:30

Cette réunion aura lieu par téléconférence comme l'autorise la Dix-huitième Proclamation Supplémentaire du Gouverneur, 12 Février, 2021.

Diffusion en direct via Zoom sur Facebook de DBEDT:

<https://www.facebook.com/DBEDT.investhawaii/>

Le public est invité à s'inscrire à l'avance pour participer via Zoom:

https://zoom.us/join/zoom/register/tJEtdemgqj8jE9ImVYG9yDvI7P2G6OZgDi_hB

Une fois inscrit, vous recevrez un email de confirmation. Voir page 2 pour plus d'informations sur la connexion via Zoom ou via téléphone.

Les documents pour cet ordre du jour et le compte rendu de cette réunion seront disponibles via:

<https://invest.hawaii.gov/international/festival-of-pacific-arts-culture-festpac/>

ORDER DU JOUR

- I. Ouverture de la Séance
- II. Témoignage Public sur les Points de l'Ordre
- III. Approbation des procès-verbaux des réunion du 22 Février, 2021
- IV. Matrice de la Programme du Festival
 - A. Descriptions des Offres du Festival
- V. Revue pour les Lieux du Festival
- VI. Règlement intérieur^{[1][2]}
 - A. SB 696, relative au Festival des arts du Pacifique. Prolonge la date à laquelle la Commission prendra fin au 31 août 2025; permet aux membres de la commission de discuter de questions en dehors d'une réunion publique pour s'acquitter de leurs fonctions.

VII. Avis du Public

VIII. Prochaine Réunion – 22 Mars, 2021

IX. Clôture de la Séance

Si vous avez besoin d'assistance ou d'aide auxiliaire et / ou de services pour participer à la réunion (par exemple, langue des signes, interprète, accessibilité en fauteuil roulant ou parking réservé aux personnes handicapées), veuillez appeler le (808) 587-2750 au moins trois jours ouvrables avant la Réunion pour que les arrangements puissent être faits.

La Commission peut voter pour participer à une réunion exécutive pour examiner les questions relatives à la sollicitation et à l'acceptation de dons privés, ou pour consulter l'avocat de la Commission, conformément aux articles 92-5 (a) (7) et (4) des Statuts révisés d'Hawaï.

Les membres du public peuvent soumettre un témoignage écrit par e-mail à jamie.k.lum@hawaii.gov ou par fax au (808) 586-2589, ou par courrier postal:

DBEDT-Business Development & Support Division
No. 1 Capital District Building
250 South Hotel Street, 5th Floor
Honolulu, Hawai'i 96813

Merci d'inclure le mot «témoignage» et le sujet après la ligne d'adresse. Tous les témoignages écrits doivent être reçus au plus tard à midi un jour ouvrable avant la date de la réunion.

Pour l'accès public à internet: il vous sera demandé de saisir votre nom afin d'assister à la réunion en tant que participant. La Commission vous demande de saisir votre nom complet, mais vous pouvez utiliser un pseudonyme ou un autre identifiant si vous souhaitez rester anonyme. Une adresse e-mail vous sera demandée. Vous pouvez remplir cette place avec une entrée au format e-mail, par exemple, ***@**mail.com. En tant que participant, votre microphone sera automatiquement coupé à moins que vous ne fournissiez un témoignage. Le Chef de la Commission demandera un témoignage public pendant la réunion.

Pour l'accès au téléphone public: Vous pouvez obtenir un accès audio uniquement en appelant le numéro de téléphone Zoom indiqué sur l'e-mail de confirmation. Après avoir composé le numéro, vous serez invité à entrer l'ID de réunion qui figure également en haut de l'ordre du jour. Après avoir entré l'ID de la réunion, il vous sera demandé d'attendre d'être admis à la réunion. Lorsque le Chef de la Commission demande un témoignage public, vous pouvez indiquer que vous souhaitez témoigner en entrant «*» puis «9» sur le clavier de votre téléphone. Après avoir entré «*» puis «9», une invite vocale vous indiquera que l'hôte de la réunion a été notifié. Une fois reconnu par le Chef de la Commission, vous pouvez rétablir le son en appuyant sur «*» puis sur «6» sur votre téléphone. Une invite vocale vous indiquera que le son est réactivé. Une fois que vous avez fini de parler, veuillez entrer «*» puis «6» à nouveau pour vous couper le son.

Pour l'accès à internet et au téléphone, lors de votre témoignage, il vous sera demandé de vous identifier ainsi que l'organisation, le cas échéant, que vous représentez. Si vous souhaitez rester anonyme, vous pouvez le déclarer.